



'Le renouvelable : une énergie accessible à tous !?' était le thème d'une table ronde organisée conjointement par RISE, le Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement, la FGTB, la CSC, le MOC et le PAC de Wallonie Picarde. En quoi ces organisations sociales sont-elles concernées par les énergies renouvelables ? Un reportage présenté en soirée sur la commune de Montdidier en Picardie a apporté une partie de la réponse : dans cette région sinistrée les énergies renouvelables ont permis un renouveau économique.

Cherche emplois pour jeunes

Pour Fabian Tanase, permanent Jeunes à la FGTB, « les jeunes manquent cruellement de perspectives d'emploi pour le moment, ce qui rend très difficile leur orientation ». Les nombreuses pertes d'emplois dans l'industrie, en particulier ces derniers mois, amènent tout naturellement les syndicats à se poser la question de la relève des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Selon Frédéric Dufour, Directeur de l'entreprise Dufour, le renouvelable peut apporter une partie de la réponse « En grande partie grâce au créneau des éoliennes, nous sommes passés de 60 à 600 travailleurs en 10 ans ». Certes, tant le solaire que l'éolien connaissent une concurrence rude aux entreprises du secteur, notamment venant de Chine, « mais il est faux de dire que cela ne crée pas un grand nombre d'emplois locaux » assène le chef d'entreprise.

Permanent syndical CSC en charge du secteur logistique, notamment de l'entreprise Dufour, Bertrand Merlevede insiste « développer l'emploi n'a de sens que si l'emploi est de qualité. Les délégués doivent avoir leur place dans la concertation en entreprise. »

Un emploi, d'accord mais à quel prix ?

La facture d'énergie est un point sensible pour chacun de nous. Bien sûr, les 10 % d'augmentation des factures de gaz et d'électricité de 2010 à 2012 parfois imputées à tort au développement du renouvelable se sont révélées être liées au mode de calcul de certains fournisseurs, qui liaient leur prix à celui du pétrole. Il n'en reste pas moins que l'investissement des énergies renouvelables a un coût qui se répercutera dans nos factures encore pour quelques années. De la même manière d'ailleurs que le nucléaire dans les années 60 a été payé par la collectivité. Même si le vent et le soleil permettent à la Belgique d'importer moins de gaz, de pétrole ou d'uranium, il faudra faire fonctionner les installations renouvelables plusieurs années avant de parler d'énergie gratuite.

Ne pas opposer public et privé

Le nouveau cadre réglementaire éolien donne la possibilité aux acteurs publics et citoyens de jouer un rôle important dans la production éolienne et de poser des critères favorables à l'emploi local. Cependant cette option suscite pas mal de questions, notamment sur sa faisabilité et son accessibilité à tous. Les citoyens qui disposent aujourd'hui de panneaux solaires ou ceux qui participent aux coopératives d'éoliennes sont beaucoup plus nombreux

que le nombre de propriétaires de centrales, mais comme l'a rappelé un des participants « l'investissement reste difficilement accessible pour une catégorie de la population ». Pour Daniel Senesael, Bourgmestre d'Estaimpuis, témoin du rôle des communes, l'investissement doit rester collectif et accessible : « Nous avons le projet d'investir avec les enfants des écoles pour leur avenir », mais investir « sans opposer public et privé car le privé maîtrise souvent mieux la technicité, par contre le public doit garder la maîtrise du privé. »

Les communes soufflent le chaud et le froid

Jean Nisol, coopérateur des Moulins du Haut Pays témoigne que « des communes et des coopératives citoyennes peuvent investir ensemble, et se donner des règles qui fonctionnent quelles que soient les majorités communales en place. » Une participante relève cependant que « certaines communes se retirent de leur rôle d'investisseur et considèrent de plus en plus l'éolien sur leur territoire comme un tiroir-caisse, refroidissant par les taxes les initiatives coopératives locales ». Grâce à l'autonomie que leur confère la constitution, les communes ont une marge de manœuvre qui leur permet d'investir ou au contraire de freiner l'investissement. Un intervenant rappelait que la société Eneco qui investit dans la production renouvelable en Belgique, est issue à l'origine d'une fédération de communes hollandaises.

Du rêve à la réalité

Dans le reportage présenté par RISE en

cours de soirée¹, la maire de Montdidier explique les difficultés propres à ceux qui portent la nouveauté. « *Nous avons développé 300 emplois avec une chaufferie bois... nous étions les animaux de laboratoire* ». Cette phrase a fait mouche dans la salle, notamment avec les avatars du dossier Gazenbois à Tournai, une innovation qui n'a pas pu aboutir. Les tâtonnements, y compris légaux, qui accompagnent le renouvelable rendent plus d'un perplexes. En même temps, l'absence d'innovation est toujours mauvais signe pour l'avenir. Il y a donc lieu de gérer, de stabiliser le cadre légal et maîtriser mieux les dérives possibles au niveau du financement. Les différents acteurs présents ont chacun à leur tour marqué la nécessité d'un effort de formation à tous niveaux pour accompagner ce changement, depuis le Forem jusque l'entreprise, en incluant le fonds de formation sectoriels.

Une transition si elle est juste !

La soirée aboutit sur une question plus large : notre économie doit se reconvertir, mais quelle transition voulons-nous vraiment ? L'opposition actuelle à certains projets se comprend car malgré ce que l'éolien, le solaire ou la biomasse peuvent apporter, nous ne sommes pas prêts pour passer à du 100 % renouvelable. Un mix équilibré reste nécessaire, un mix acceptable socialement. Ici encore l'exemple de Montdidier est éclairant : « *Nous n'avons pas eu d'opposition à l'installation des éoliennes parce les citoyens savent que les bénéfices leur reviennent d'une manière ou*

d'une autre ». Pour les organisateurs de la soirée, une évidence s'impose : la nouvelle réglementation ouvre la possibilité à davantage de création d'emploi et de retombées positives pour les collectivités locales. Encore faut-il que les citoyens et des communes. s'en saisissent, et reprennent la main sur l'investissement. Reprendre main sur l'avenir en quelque sorte ...

¹ accessible sur le site www.rise.be